

Déclaration du SNUEP
CTA du 12 mars 2014



Monsieur le Recteur,

Malgré vos exhortations à la patience et votre volonté de donner une image positive des décisions prises pour l'Éducation Nationale, cette année encore nous devons faire le constat que le compte n'y est pas.

Pour les lycées professionnels de Limoges, il est proposé de créer 6 postes et de supprimer 13 postes : 8 postes vacants et 5 postes en mesure de carte scolaire.

L'énergie que vous manifestez pour mettre en valeur les améliorations concernant la formation des enseignants, le maintien des structures ne peuvent cacher des dysfonctionnements qui nuisent aux conditions de travail des enseignants et plus grave qui lèsent les élèves.

Les jeunes qui sont actuellement dans les classes de lycée professionnel ne doivent pas pâtir des choix du Ministère de privilégier le premier degré, de remettre sur pied la formation des enseignants ou de la mauvaise évaluation des effectifs.

Nous regrettons que cette année encore les effectifs élèves qui ont été annoncés pour la rentrée 2014 soient minimisés par rapport à la réalité. Dans le document de janvier, nous avions 5782 élèves alors que maintenant nous avons 5686 élèves, soit 96 élèves en moins (-1.66%).

De même, en ce qui concerne les prévisions heures postes : - 13 heures postes et - 40 heures supplémentaires annuelles.

Cette année, les DGH attribuées aux lycées professionnels pour l'année 2014 ne laissent aucune marge de manœuvre.

Dans de nombreux établissements, les décisions qui ont été prises pour la « distribution » des heures d'accompagnement personnalisé ou pour les heures d'enseignement général lié à la spécialité ont été prises en fonction des possibilités d'attribution des HSA. De ce fait, pour une grande partie des établissements, ces heures n'ont pas été identifiées dans les TRMD par classe et par matière, elles serviront de variable de réajustement en fin d'année. Nous sommes bien loin d'un quelconque projet pédagogique et l'intérêt des élèves est ignoré. Cela est intolérable. Les enseignants ressentent cet état de fait comme une négation et un mépris de leur travail.

Il est regrettable de constater, dans quelques cas, que les choix qui ont été faits conduisent sciemment à des suppressions de postes. Lorsqu'il reste une douzaine d'heures supplémentaires à faire quelle amertume pour les collègues qui restent ! Quelle dégradation des conditions de travail ! Le CHSCTA en a-t-il été saisi ?

Pire, certains chefs d'établissement ont fait le choix de proposer de supprimer des postes dans des disciplines alors que les besoins devant élèves étaient à plus de 18 heures.

A l'heure où le chômage fait des ravages dans notre pays, il est scandaleux de supprimer des capacités d'accueil au mouvement surtout quand les besoins correspondent à un poste, qui plus est, de façon durable. Nous ne comprenons pas cette volonté de vouloir augmenter le temps de travail des enseignants en imposant des HSA alors qu'au niveau National se négocie le métier d'enseignant. A l'heure où la reconnaissance du métier et la redéfinition des missions sont sur la table des négociations, l'augmentation des HSA constitue une véritable provocation.

L'autonomie des établissements est de plus en plus mal vécue par une majorité d'enseignants pour lesquels elle est devenue synonyme d'arbitraire. Certains chefs d'établissement deviennent des chefs d'entreprise méprisant les propositions des membres des conseils d'administration. Est-ce démocratique de laisser une seule personne décider du bon fonctionnement d'un établissement public subventionné par l'argent public ?

Nous ne comprenons vraiment pas que certaines décisions soient prises sans l'avis de toute l'équipe pédagogique comme la fusion du lycée général et du lycée professionnel Danton.

Quel est l'intérêt de cette fusion alors que tout fonctionnait bien depuis des décennies ? Cette fusion risque d'aggraver les dysfonctionnements récents et d'accélérer le malaise qui s'est installé dans cet établissement depuis trois ans.

Enfin ceci ne peut que détériorer la part laissée au Lycée Professionnel déjà malmené dans un contexte délétère de développement de l'apprentissage.

Nous espérons, Monsieur le Recteur, que vous avez tenu compte des demandes que le SNUEP-FSU a faites lors du groupe de travail pour éviter des décisions de suppressions de postes injustifiées.